



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION DEPARTEMENTALE A L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N°14 – mercredi 2 avril 2025

Président : Inaya RIVALAIN

Commission restreinte de la CDA : Nasser KHOUCHANE, Radouane MOUSSAOUI

Arbitre D2 :

Un arbitre D2 est sanctionné pour « indisponibilité tardive »

À ce jour, aucun justificatif n'a pu être fourni. En conséquence de quoi, la CDA décide :

- D'infliger à Monsieur XXX une sanction de non-désignation sur le week-end du 12 et 13 avril 2025

Arbitre D3 :

Un arbitre D3 est sanctionné pour « indisponibilité tardive »

À ce jour, aucun justificatif n'a pu être fourni. En conséquence de quoi, la CDA décide :

- D'infliger à Monsieur XXX une sanction de non-désignation sur le week-end du 12 et 13 avril 2025

Jeune Arbitre :

Un jeune arbitre est sanctionné pour « indisponibilité tardive »

À ce jour, aucun justificatif n'a pu être fourni. En conséquence de quoi, la CDA décide :

- D'infliger à Monsieur XXX une sanction de non-désignation sur le week-end du 12 et 13 avril 2025



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Jeune Arbitre :

Un jeune arbitre est sanctionné pour manquement à ses obligations

En conséquence de quoi, la CDA décide :

- D'infliger à Monsieur XXX une sanction de non-désignation sur le week-end du 17 et 18 mai 2025

Observations D1 :

Inaya RIVALAIN et Radouane MOUSSAOUI rejoignent les observateurs D1 non-inopinés afin de finaliser les observations.

**Le Président de la Commission
M. Inaya RIVALAIN**



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE
